

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024



ID : 001-200070118-20240326-DEL_24_03_26_47-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 25

Représentés : 5

Absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Thierry MICHAL (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Christelle PAGET, M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme FAUVETTE), Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRE), M. Dominique VIOT,
Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

N°2024/03/26/47 – Autorisation de signer un avenant n°1 au marché de création d'un poste pneumatique (Lot n°1) – Travaux de transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique 2019 et notamment les articles R2123-1 (section 1°), R2123-4 et R2123-5 (procédures adaptées),

Vu la délibération n°2023/03/28/49 du 28 mars 2023 autorisant le président à signer le lot n°1 (Création d'un poste pneumatique) du marché de travaux relatif au transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône, pour un montant estimatif de 499 810 € HT avec l'entreprise ALBERTAZZI,

Vu l'avis favorable de la commission ASSAINISSEMENT du 06 mars 2024,

M. DESCHIZEAUX, Président, propose au conseil communautaire d'autoriser la signature d'un avenant n°1 (sans incidence financière) au marché de création d'un poste pneumatique (Lot n°1) dans le cadre des travaux de transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône.

Cet avenant est nécessaire afin d'arrêter les prix définitifs relatifs aux prestations introduites par l'Ordre de Service n°2 (isolation phonique intérieure de l'ouvrage, récupération des eaux pluviales et pose d'un lavabo), sachant que ces plus-values vont être compensées par les moins-values liées aux quantités de travaux réellement exécutées. Le montant total des travaux réalisés restera donc inférieur ou égal au montant estimatif initial.

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

AUTORISE le Président à signer un avenant n°1 avec l'entreprise ALBERTAZZI (69210 LENTILLY) relatif aux prestations introduites pour adapter les travaux en phase chantier.

PRECISE que le montant des travaux exécutés sera inférieur ou égal au montant estimatif initial du marché (DQE Lot n°1) de 499 810 € HT soit 599 772 € TTC.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 26 mars 2024

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX